



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

**REMISE DES INSIGNES DE CHEVALIER DANS
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

à Madame Isabelle CHONAVEY
et
à Madame Marie-Christine GIGON

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes très heureux, mon épouse et moi-même, de vous accueillir pour cette réception au cours de laquelle j'aurai dans quelques instants, l'honneur et le plaisir de remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à deux cadres de l'Etat, Mme Chonavey, directrice des ressources humaines, des moyens et de la modernisation à la préfecture, et Mme Gigon, chef de l'unité sécurité routière, défense et transport à la DDT.

Tout en étant relativement récent, puisqu'institué en 1963 par le Général de Gaulle, l'Ordre National du Mérite n'en possède pas moins un très haut prestige, notamment par l'ambition que lui a assignée son fondateur. L'objectif était de récompenser les mérites distingués de femmes et

d'hommes dans ce que leur engagement a de plus profond au service du bien public, dans tous les domaines de la société (économique, social, culturel, sportif, et bien d'autres encore).

L'Ordre National du Mérite est fondé sur la reconnaissance de ce que des hommes et des femmes ont fait de leur vie, et non sur les circonstances d'une destinée résultant du lieu ou bien du hasard de la naissance. Quelle que soit leur place au sein de l'échelle sociale, les membres de l'Ordre ont été reconnus pour des accomplissements qui, sans se comparer nécessairement entre eux, procèdent tous d'une même exemplarité.

Ces mérites ont également en commun de s'inscrire dans des parcours, dans des réalisations, dans des histoires qui, tout en étant très diverses, ont chaque fois nécessité de la part de ceux qui les ont fait, engagement, patience et ténacité. C'est bien l'inscription de ces mérites dans la durée qui est saluée. Il est important, dans notre société médiatique qui valorise trop souvent l'instant présent, de savoir mettre en lumière ces parcours d'une vie méritante, ces parcours qui construisent plus et mieux que le profit d'un jour ou la spéculation d'un instant.

Je suis particulièrement heureux que cette distinction prestigieuse honore aujourd'hui deux fonctionnaires dont la vie professionnelle est habitée par un réel dévouement au service public.

Car, si la notion de mérite a toujours du sens aujourd'hui, c'est, mesdames, grâce à des personnes comme vous, qui par leurs compétences, par leur loyauté et par leur dévouement, donnent toute sa noblesse au service public, à l'intérêt général et à l'action de l'Etat au profit de nos concitoyens.

A travers vous, je sais que vous ne m'en voudrez pas, je voudrais saluer aussi l'ensemble des fonctionnaires de nos administrations, qui tous grades confondus, font un travail important, souvent dans l'ombre, pas toujours bien reconnu, mais indispensable à une société organisée.

Madame Chonavey, selon l'expression d'un de vos anciens supérieur hiérarchique vous êtes, je cite : « le contraste étonnant d'une image d'apparence fragile et délicate évoquant la sobre finesse d'un tanagra, et d'une force intérieure affirmée ». Sous les tons pastel de l'aquarelle se

révèle un caractère solide qui s'exprime dans le parcours d'une vie marquée par la volonté.

Le courage et l'endurance qui vous caractérisent, vous ont permis de surmonter des épreuves personnelles et de relever avec succès des défis professionnels (ainsi, dans notre département, vous n'avez pas hésité à abandonner le confort d'un poste dont vous maîtrisiez la plupart des composantes, pour accepter de nouvelles responsabilités, dans un contexte difficile de réforme du paysage administratif). Vous n'avez jamais baissé les bras y compris, et je sais que vous avez pu en être légitimement blessée, lorsque vous n'avez pas eu la juste reconnaissance de votre hiérarchie.

A l'issue de vos études supérieures et de votre scolarité à l'IRA de Lille, (votre ville natale), votre diplôme d'administration publique en poche, vous êtes affectée à la préfecture des Yvelines où vous exercez comme adjointe dans plusieurs bureaux réglementaires de 1980 à 1983 puis

comme adjointe chargée de la mise en place des travaux d'utilité collective et des opérations dans les quartiers dégradés de 1984 à 1985. Vous y manifestez déjà votre sens de la méthode et de la rigueur.

En 1986 vous devenez chef du bureau de la réglementation à la sous-préfecture de Saint Germain en Laye où vous mettez en place une des premières commissions d'aide aux impayés de loyers. De 1987 à 1990 vous êtes responsable du service d'action sociale ce qui vous permet d'acquérir une grande expérience en gestion des associations et du personnel.

En 1990 vous réussissez brillamment le concours d'attaché principal et vous devenez, jusqu'en 1996, chef du bureau de l'environnement où vous êtes chargée de mettre en place de nouveaux dispositifs réglementaires et des outils de planification, notamment le plan d'élimination des déchets ménagers.

En septembre 1996 vous êtes mutée à la préfecture du Val de Marne. Vous y prenez la tête des 53 agents du bureau de la circulation dont vous modernisez les méthodes de travail.

Vous arrivez enfin dans notre très beau département de l'Ardèche en 2000 en qualité de directrice de préfecture.

Depuis, vous n'avez cessé de faire preuve d'un esprit d'initiative particulièrement développé, que ce soit comme directrice de la réglementation ou bien ensuite et encore aujourd'hui, comme directrice des ressources humaines, des moyens et de la modernisation. Vous avez su initier et accompagner avec efficacité les différentes évolutions de l'administration en vous mobilisant pour atteindre les objectifs qui vous ont été fixés et en veillant constamment à préserver la cohésion des équipes dont vous avez la responsabilité.

Votre parcours professionnel, mené sous le signe des modernisations, a fait de vous une fonctionnaire capable d'expliquer et de mener à bien le changement, l'adaptation aux évolutions du monde. Ces indispensables

mutations, souvent anxiogènes, génératrices de stress, comportent des remises en question d'habitudes, de compétences et d'organisation. Leur mise en œuvre suppose de la part de l'encadrement un savoir-faire particulier, dont vous avez su faire preuve.

En Ardèche, vous avez notamment travaillé sur de nouveaux projets d'intercommunalités et conduit en 2006 l'expérimentation de l'application ACTES qui permet aux collectivités locales de transmettre leurs délibérations sous forme dématérialisée. Vous avez aussi piloté la mise en place de la Charte Marianne auprès de l'ensemble des services de l'Etat dans le département jouant ainsi un rôle fédérateur sur un projet d'envergure pour le service public.

Vous êtes une fonctionnaire exemplaire qui a placé plus de trente ans de sa vie professionnelle au service de l'Etat et de l'intérêt général. Votre ancienne secrétaire générale disait de vous, saluant votre engagement : « sa rectitude morale et sa rigueur intellectuelle en font un cadre supérieur avec lequel on travaille en parfaite confiance ». Un très beau et très juste

compliment dont je sais que l'actuel secrétaire général le reprend tout à fait à son compte.

Cette carrière solide et complète méritait la reconnaissance publique de l'Etat. C'est aujourd'hui chose faite avec cette distinction que j'ai le plaisir de vous remettre maintenant :

Madame Isabelle Chonavey, au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Madame Gigon : votre moteur, c'est l'action ; selon les termes de l'un de vos collègues, vous vous épanouissez dans la gestion de l'évènement ; vous aimez organiser, participer, animer des équipes, travailler en partenariat, réaliser des exercices avec le conseil général, le SDIS, la gendarmerie, pour ne citer que quelques uns des acteurs de votre réseau professionnel actuel.

Vous avez débuté votre carrière en aout 1974 en qualité d'assistante technique non titulaire chargée de l'instruction des permis de construire à la DDE de la Moselle dans votre Lorraine natale.

Le 1er octobre 1975 à l'issue de votre réussite au concours d'assistant technique des TPE vous suivez une formation à l'école nationale des

techniciens de l'équipement. Vous êtes affectée à l'issue de cette période à la DDE du nord où vous êtes chargée de l'application des droits des sols. En janvier 1978 vous rejoignez la DDE de Seine Saint Denis où vous devenez chargée d'études des dossiers de financements de logements HLM.

En juillet 1979 vous voici à la DDE des Yvelines en qualité de responsable du bureau de zonage en urbanisme, puis en juillet 1980 vous quittez la région parisienne pour la DRE de la Bretagne (région chère à votre mari) comme chargée d'étude pour la politique et le financement du logement puis comme chargée d'étude « statistiques et enquêtes sur la construction ». Vous participez alors aux différents groupes de travail sur la réorganisation et l'informatisation (eh oui l'informatique n'a pas toujours existé...) de la DRE.

C'est en 1989 que vous arrivez en Ardèche où l'ensemble de vos excellentes qualités professionnelles, votre esprit d'initiative, votre sens du travail en équipe et vos capacités de management n'ont fait que se confirmer. Dans un premier temps vous êtes responsable de la mise en

place du centre d'annonces de crues de Privas et du nouveau système automatique « NOE » (un des nombreux acronymes chers aux administrations centrales). Vous êtes également chargée d'études zones inondables et du suivi des études hydrologiques et hydrauliques.

Vos indéniables compétences sont alors reconnues jusqu'en administration centrale puisque vous participez à plusieurs groupes nationaux au ministère de l'environnement, notamment sur les annonces de crue, dispositif dont nous savons combien il est important, surtout dans un département comme le nôtre, sujet à des variations subites des débits des cours d'eau.

En 2005, changement de cap puisque vous devenez adjointe au chef de l'unité sécurité routière, défense et transport, unité que vous dirigez depuis 2008.

Vous êtes, m'a t'on dit, un membre actif du COD, le centre opérationnel départemental, lors des épisodes de gestion de crise, en votre qualité de

représentante de la DDT. Votre bonne humeur y est fortement appréciée ; elle contribue à développer une atmosphère de convivialité, dont tous ceux qui ont participé à des situations de crise, savent combien cela est important pour l'efficacité même de l'action.

Enfin comment ne pas parler de votre mission de coordinatrice départementale de la sécurité routière. Pour cette mission qui vous tient particulièrement à cœur, vous ne comptez pas votre temps, vous êtes toujours disponible, en étant la cheville ouvrière de tout ce qui a pu se faire en Ardèche depuis plusieurs années. J'ai pu le mesurer moi même depuis mon arrivée dans le département, votre engagement est total, très professionnel, prenant également sur votre temps personnel, toujours à la recherche d'idées nouvelles pour faire progresser la cause de la sécurité de nos concitoyens sur les routes. Et vous ne vous investissez pas simplement dans la théorie, puisque vous avez passé l'attestation de conduite de 125 cm³, ce qui vous a permis de mieux comprendre la problématique des deux roues, si prégnante dans notre département.

Cet engagement vous vaut la reconnaissance de l'ensemble des partenaires de la sécurité routière (gendarmerie, police, administration et bien sûr le monde associatif) que vous avez souhaité associer ce soir à cette cérémonie.

Vous savez les mobiliser, avec beaucoup de gentillesse, mais aussi une réelle détermination, pour mettre en œuvre le plan départemental de sécurité routière qu'il s'agisse de la semaine de la sécurité routière, des actions de formation, de la sensibilisation ou de l'accompagnement des collectivités locales. Votre implication exemplaire est d'ailleurs reconnue au plan régional. La cause de la sécurité routière en Ardèche vous doit beaucoup même si les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de vos ambitions. Je sais en tout cas pouvoir compter sur vous pour améliorer la situation.

Cet engagement dans la durée, cette implication personnelle dans le service de vos concitoyens méritait aussi la reconnaissance de l'Etat.

*Madame Marie-Christine GIGON, au nom du Président de la République,
et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.*